

REPERER ET CONTRIBUER À LA PRISE EN COMPTE DES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES



OBJECTIFS DE LA FORMATION

Accompagner les femmes victimes de violence, il est indispensable que les professionnels en lien avec des femmes, aient des connaissances sur la typologie des violences de genre (de l'outrage sexiste au viol) pour mieux les identifier, sur les mécanismes d'emprise et d'amnésie traumatique ; sur les conséquences psycho-traumatiques à court/moyen/long terme, afin d'être en mesure d'accompagner et/ou orienter vers les services concernés les femmes victimes de violences qu'ils seraient amenés à rencontrer dans leur exercice professionnel, quel que soit leur secteur d'intervention.

DUREE

4 jours
28 heures de formation

PUBLIC CONCERNE

Tous professionnels du travail social, de la petite enfance, des services à la personne, de la justice, de l'animation et de l'éducation...concernés par ce sujet dans leur milieu professionnel

CONTENU

- Connaître les origines et les mécanismes des violences faites aux femmes afin d'identifier les situations à risque.
- Maîtriser la législation et les dispositifs de prise en charge des victimes et des auteurs de violences pour construire son action dans le cadre légal
- Distinguer les différentes formes des violences faites aux femmes afin de comprendre leur impact pour les victimes et pour la société
- Repérer les signaux d'alerte
- Entendre et recueillir la parole d'une femme victime de violences
- Informer les femmes concernées des services et dispositifs compétents et de leurs spécificités
- Elaborer une démarche de prévention / intervention dans son contexte professionnel

PRE REQUIS

Aucun

LES + DE LA FORMATION

Des collectifs à taille humaine, Échanges de pratiques
Formation qui peut être dispensée en intra (nous consulter)



MOYENS POUR SUIVRE LA REALISATION DE L'ACTION

Émargement quotidien signé à la demi-journée.

Suivi post formation de 3 à 6 mois après la formation

SANCTION

Certificat de compétences Inscrit au Répertoire Spécifique n°5955

Effectif

Groupe de 12 à 15 stagiaires



INTERVENANTS

Formateurs experts de la thématique



LE + DE L'IRIS

La possibilité de suivre en complément le module « Les violences faites aux enfants » (tarif dégressif le cas échéant)



COUT

640 € financement OPCO, CPF, employeur ou autre organisme
390 € financement personnel

PEDAGOGIE

Approche participative basée sur l'écoute, le partage et une pédagogie active.
« Apprendre en faisant »



POUR ALLER PLUS LOIN

Visiter notre site internet :
www.institut-iris.fr



CONTACT INFORMATION INSCRIPTION

Tél. : 01.76.64.73.90
Fax : 01.41.11.44.16
secretariat@institut-iris.fr
www.institut-iris.fr